Cinquante troisième année. - N° 79 A Samedi 20 et dimanche 21 avril 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 769

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

848 843 124 RCS Nantes.
MECALECOMTE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Nom commercial : MELACOMTE.
Capital : 10000 EUR.
Adresse : 1, rue du Limousin, 44470 Mauves-sur-Loire.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 20000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Réparation et vente de cycles et motocycles (neuf et occasion).
Enseigne : MELACOMTE.
Adresse : 1, rue du Limousin, 44470 Mauves-sur-Loire.
Précédent propriétaire : 328 562 764 RCS Nantes. **LEDUC** (Gilles Michel Marie).
A dater du : 5 mars 2019.
Date d'effet : 15 mars 2019.
Date de commencement d'activité : 15 mars 2019.
Publication légale : Presse Océan *du* 27 mars 2019.
Oppositions : Cabinet TGS France Avocats 20 rue Victor Schoelcher CS 60104 44101 NANTES CEDEX.
Commentaires : Suivant acte sous seing privé en date à NANTES (Loire-Atlantique) du 15.03.2019 enregistré au Service de la Publication Foncière et de l'Enregistrement de NANTES 2 le 20.03.2019 Dossier 2019 00025345 , référence 4404P02 2019 A 03653. Domicile ancien propriétaire : 1 rue du Limousin 44470 MAUVES SUR LOIRE. Domicile nouveau propriétaire : 1 rue du Limousin 44470 MAUVES SUR LOIRE. Cession d'un fonds de commerce de Réparation et vente de cycles et motocycles. Exploité 1 rue du Limousin 44470 MAUVES SUR LOIRE. Moyennant le prix de 20 000 euros. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L 141-2 du code de commerce.